

Mon fils a été enlevé par son papa, alors qu'il n'avait que trois semaines, de la France vers la Belgique. A partir de ce jour, ma vie a basculé dans un affreux cauchemar. Les premiers jours j'étais anéantie, dans la douleur et l'incompréhension. Je voulais raisonner le papa moi même, tenter de le comprendre, de mettre des mots sur son geste mais je me suis heurtée à une famille entière qui me faisait barrage, à un mur de mépris et de violence!

La police Française elle même était impuissante, le bébé porte le nom de son papa alors ils ne peuvent intervenir. En plus la Belgique c'est hors de leur territoire de compétence; donc légalement le papa avait le 'droit' de prendre l'enfant.

Cette phrase assassine me fait encore frissonner. Comment un parent peut-il emmener un enfant au delà d'une frontière en balayant de sa vie l'autre parent et ce, SANS QUE CELA INTERPELLE QUI QUE CE SOIT?

J'ai de suite contacté un avocat qui m'a reçu dans l'urgence (le choix d'un avocat efficace est déterminant pour la suite). S'en est suivi une saisine en référé du TGI de Lille; commence alors une longue attente près du téléphone! Une vie en suspens accrochée à l'espoir d'une date d'audience rapide qui mettrait fin à ce calvaire!!

Le jour J, le jour de l'audience et pour la première fois on a mis un mot sur la situation 'enlèvement parental' et sur le coup ça a l'air surréaliste mais les mots sont posés, la situation a un cadre juridique donc je peux enfin espérer un dénouement.

Pourtant le papa s'obstine et refuse, face au juge, de respecter la décision de justice qui me confie le droit de garde et d'hébergement, et qui ordonne la restitution du bébé. Mon fils a alors un mois et demi.

Je m'étais rendue au tribunal le coeur serré, espérant naïvement en sortir avec mon enfant. Ma naïveté balayée, je prend la juste mesure du combat juridique qui s'annonce; le tout n'est pas d'avoir en sa faveur un jugement mais de pouvoir le faire appliquer au delà des frontières!!

En attendant le papa se croit intouchable, à l'abri de ses convictions de toute puissance et m'empêche d'approcher de mon enfant.

Le jugement en poche je vais porter plainte au commissariat, auprès de la brigade des mineurs; étape indispensable pour se faire entendre! On m'annonce que la procédure est longue puisque cette plainte doit passer du parquet de Lille à celui de Mons avant d'être instruite. Le temps joue contre moi; mon bébé a deux mois et demi, il s'éveille au monde et je n'en fais pas partie!

Au bout de force je me tourne vers une association 'SEIE.ORG' et j'envoie un mail à Mme LIMAROLA, qui me contacte aussitôt. Je trouve écoute et compréhension; elle m'oriente vers des gens merveilleux qui, forts de leur expérience personnelle face à l'injustice parentale, vont m'épauler, me guider, me conseiller pour me 'faire entendre' des autorités.

Et ce jugement qu'on ne savait faire appliquer en Belgique (à défaut d'une procédure longue et coûteuse : l'exequatur) me servira à interpellier les Autorités Centrales de France et de Belgique. Je monte rapidement un dossier pour obtenir le retour de mon enfant selon l'application de la convention de La Haye : UN COMPTE A REBOURS EST LANCE.

Les autorités sensibilisées par le très jeune âge de mon bébé, j'ai la chance d'être entendue dans les 6 semaines comme le prévoit (en théorie) la convention. Mais je pense à tous ces parents qui attendent toujours; comme c'est inhumain, cette lenteur administrative !!! Ajoutez à cela le poids du chagrin, ce sentiment d'être incompris, inutile... Le parent victime a besoin de soutien.

Aujourd'hui au bout de 4 mois et demi, je peux serrer mon bébé sur mon cœur, je mesure ma chance et je remercie très sincèrement SABINE, PASCAL, SULTANA, pour m'avoir soutenu; ils n'ont pas hésité à monter au créneau, à bousculer les institutions pour que justice soit appliquée!

A tous les parents qui traversent ce cauchemar, j'apporte mon soutien parce que le combat contre le rapt parental n'est pas connu de tous et que beaucoup trop de parents en souffrent encore tous les jours. Si j'avais un conseil à donner je vous dirais d'être fort et de garder foi en vous parce que votre équilibre psychologique est votre meilleure arme!

Danielle, la maman d'Eliot